

TABLEAU DES DELEGATIONS DE SIGNATURE ACCORDEES PAR LA PRESIDENTE DE L'ESPCI PARIS
article n°2 de l'arrêté de délégation de signature de la Présidente
au Directeur Général, au Directeur général des services et à certains agents de l'ESPCI Paris

cases grisées : matières faisant l'objet de la délégation de signature de l'article L2122-22 du CGCT et devant faire l'objet d'une décision

N°	Nature de l'acte	Déléataires	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
		CROQUETTE Vincent	Directeur Général	1	délégation générale L2122-19 CGCT
		ROSMADÉ Régis	Directeur général des Services	2	délégation générale L2122-19 CGCT
ADMINISTRATION GENERALE					
1	Tous les actes contractuels et conventionnels, entrant dans le cadre des missions Générales de l'ESPCI Paris, sans incidence financière ou budgétaire.	CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	3	dans son champ d'intervention.
		SOULIE Corinne	Directrice des Etudes	3	dans son champ d'intervention.
2	La certification du caractère exécutoire de tout acte pris par l'ESPCI Paris	CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	3	dans son champ d'intervention.
		SOULIE Corinne	Directrice des Etudes	3	dans son champ d'intervention.
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	dans son champ d'intervention.
		LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	dans son champ d'intervention.
		ARLOT Clément	Directeur des finances	3	dans son champ d'intervention.
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	dans son champ d'intervention.
3	Les copies conformes de tout arrêté, acte, décision, contrat ou marché	SOULIE Corinne	Directrice des Etudes	3	dans son champ d'intervention.
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	dans son champ d'intervention.
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	dans son champ d'intervention.
		LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	dans son champ d'intervention.
		ARLOT Clément	Directeur des finances	3	dans son champ d'intervention.
		EBRAN Lucie	Manager de contrats de recherche européens	3	dans son champ d'intervention.
4	Les contrats d'assurance et les actes dont l'objet est d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.	LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	4	
5	Apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux, la délivrance des expéditions de ces registres	LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	4	

N°	Nature de l'acte	Délégués	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
6	Les actes dont l'objet est de fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
		LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	4	
7	Les ordres de mission à l'intérieur et à l'extérieur du territoire métropolitain.	CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	3	dans son champ d'intervention.
		SOULIE Corinne	Directrice des Etudes	4	dans son champ d'intervention.
RESSOURCES HUMAINES					
8	Les contrats des personnels non titulaires.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	Pas de délégation si l'acte concerne un des supérieurs hiérarchiques du DRH.
9	Les décisions d'embauche de personnels rémunérés à la vacation pour l'enseignement ou l'exécution de tâches administratives ou techniques au sein de l'établissement.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
10	Les conventions de stage à l'ESPCI Paris	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
11	Les conventions d'accueil d'un chercheur ou enseignant-chercheur étranger.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
12	Les attestations d'emploi et les attestations d'employeur destinées à Pôle Emploi.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
13	Les arrêtés de validation de services des agents non titulaires.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
14	Les sanctions disciplinaires du 1er groupe, celles du 2ème groupe prises après l'avis du conseil de discipline prononcées à l'encontre des agents fonctionnaires (titulaires et stagiaires) et non titulaires en fonction dans l'établissement.	CROQUETTE Vincent	Directeur Général	1	
		ROSMADÉ Régis	Directeur général des Services	2	
15	Les attestations diverses concernant les fonctionnaires, les agents non titulaires et les vacataires.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
16	Les arrêtés de gestion des ressources humaines ayant une incidence sur la carrière et la paie des agents fonctionnaires et non titulaires rémunérés par l'établissement.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	Pas de délégation si l'acte concerne un des supérieurs hiérarchiques du DRH.
17	Les bordereaux de mandatement et de titres et les arrêtés de liquidation concernant la paie du personnel.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
		ARLOT Clément	Directeur des finances	4	
18	Les certificats administratifs concernant le personnel.	SOUM Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
19	Les conventions de formation.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	
20	Les demandes d'autorisation de cumul d'activité à titre accessoire.	SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	3	Pas de délégation si l'acte concerne un des supérieurs hiérarchique du DRH.

N°	Nature de l'acte	Délégués	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
ENSEIGNEMENT					
21	Les conventions de stage des étudiants de l'ESPCI Paris auprès de tiers.	FROMONT Olivier	Responsable de relations industrielles	3	
		SOULIE Corinne	Directrice des Etudes	4	
VALORISATION, ACTIVITES DE RECHERCHE ET INNOVATION					
22	Les réponses aux appels à projets et les contrats ou conventions de recherche, publics, privés ou européens, dans le cadre des travaux poursuivis par l'ESPCI Paris dans le domaine de la recherche et de l'innovation : - Jusqu'à 500 000 euros HT.	CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	3	
		EBRAN Lucie	Directrice de l'appui à la recherche	3	
23	Les réponses aux appels à projets et les contrats ou conventions de recherche, publics, privés ou européens, dans le cadre des travaux poursuivis par l'ESPCI Paris dans le domaine de la recherche et de l'innovation : - De 500 001 euros HT à 2 000 000 euros H.T..	CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	3	
24	Les réponses aux appels à projets et les contrats ou conventions de recherche, publics, privés ou européens, dans le cadre des travaux poursuivis par l'ESPCI Paris dans le domaine de la recherche : - Au-delà de 2 000 001 euros H.T..	CROQUETTE Vincent	Directeur Général	1	
		ROSMADÉ Régis	Directeur général des Services	2	
25	Tout acte, certificat, attestation et document entrants dans le cadre de la mission de gestion des brevets de l'ESPCI Paris.	EBRAN Lucie	Directrice de l'appui à la recherche	3	
26	Tout acte dématérialisé relatif à la position de "Lear" dans le cadre des programmes de recherche et d'innovation européens	EBRAN Lucie	Directrice de l'appui à la recherche	3	
27	Tout acte, certificat, attestation et document entrant dans le cadre de la mission de gestion de la scolarité des doctorants (autorisation de soutenance, attestation d'inscription au doctorat, certificat de réussite...)	EBRAN Lucie	Directrice de l'appui à la recherche	3	
28	Les conventions d'incubation et tous les actes y afférents et les décisions d'octroi d'une subvention aux start-ups incubées à l'ESPCI Paris	TRAMOY Elodie	Directrice de l'appui à l'innovation	3	

N°	Nature de l'acte	Délégués	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
MARCHES PUBLICS ET ACHATS					
29	<p>Les actes suivants,</p> <ul style="list-style-type: none"> - tableaux dressant la liste des candidatures reçues ; - tableaux dressant la liste des offres reçues et recevables ; - tableaux d'analyse des candidatures et des offres. 	LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	
30	<p>Les actes et décisions relatifs aux marchés publics et qui ont pour objet, en matière d'exécution des marchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'informer les candidats à l'issue de la consultation en motivant, en cas de demande du candidat, le rejet de l'offre ; - de notifier le marché au candidat retenu - d'approuver les modifications apportées aux marchés publics ; - de rédiger un document consignait les mises au point du marché qui devient une annexe à l'acte d'engagement ; - de reconduire expressément le marché ou de l'interrompre ; - de mettre le titulaire en demeure d'exécuter les prestations contractuelles ; - de pourvoir par défaut à l'exécution du marché aux frais et risques du titulaire ; - de résilier le marché dans les différents cas prévus par la réglementation. 	LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	
31	Les rapports relatifs aux procédures dérogatoires à la mise en concurrence des marchés publics	CROQUETTE Vincent	Directeur Général	1	
		ROSMADÉ Régis	Directeur général des Services	2	
32	<p>Les contrats et actes d'engagement</p> <p>dans la limite des crédits prévus au budget dont le montant n'excède pas 25 000 euros H.T.</p>	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
33	<p>Les bons de commande,</p> <p>dans la limite des crédits prévus au budget, dont le montant n'excède pas 25 000 euros H.T.</p>	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	4	
34	<p>Les contrats, les actes d'engagement et les bons de commande,</p> <p>dans la limite des crédits prévus au budget, dont le montant est supérieur à 25 000 euros H.T.</p>	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	

N°	Nature de l'acte	Déléataires	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
BUDGET ET EXECUTION					
35	Les actes relatifs à l' approbation dématérialisée des comptes.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
36	Les bordereaux de mandatement et arrêtés de liquidation des factures de fournisseurs relatives au budget de fonctionnement et d'investissement dans la limite des crédits prévus au budget, dans la limite 25 000 euros H.T..	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	4	
37	Les bordereaux de mandatement et arrêtés de liquidation des factures de fournisseurs relatives au budget de fonctionnement et d'investissement dans la limite des crédits prévus au budget, à partir de 25 001 euros H.T.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
38	Les bordereaux de titres de recettes et pièces y afférentes.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
39	Les états et pièces justificatives à joindre aux propositions de paiement (application de l'article concernant les dépenses à liquider sur crédits ouverts.)	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	Article R2122-8 CGCT : délégation uniquement à un fonctionnaire de catégorie A
40	Les documents relatifs à la contestation d'une facture et à la suspension du délai de paiement.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
		DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	4	
41	Les arrêtés de liquidation de mémoires de remboursement de frais pour les intervenants extérieurs à la Ville de Paris.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
42	Les certificats administratifs.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
43	Les certificats d'annulation de mandats ou de titres.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	
44	Les actes ayant pour objet de fixer les modalités de fonctionnement de la régie d'avances et de recettes en accord avec le comptable public.	ARLOT Clément	Directeur des finances	3	

N°	Nature de l'acte	Déléataires	Fonctions	Ordre de priorité	Conditions
SECURITE DES LOCAUX					
45	Les dépôts de plainte au commissariat de Police.	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	dans son champ d'intervention.
		CAREL Matthieu	Chef de la section Logistique, Gardiennage, Sécurité incendie et Entretien	4	
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directeur des Ressources Humaines	3	
		LAFAYETTE Claire	Responsable des affaires juridiques et de la commande publique	3	
46	Les décisions de fermeture de l'établissement.	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	4	
47	Les décisions de fermeture partielle de locaux pour raison de sécurité.	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
		CAREL Matthieu	Chef de la section Logistique, Gardiennage, Sécurité incendie et Entretien	4	
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	5	
48	Les désactivation de badges	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
		CAREL Matthieu	Chef de la section Logistique, Gardiennage, Sécurité incendie et Entretien	4	
		SOUM - EL MESSAOUDI Ouassila	Directrice des Ressources Humaines	5	
49	Les décisions d'attribution de locaux avec des tiers de type convention d'occupation précaire d'une durée inférieure à 12 ans comportant ou non un tarif. (Exclusion : les conventions précaires ou baux relatifs à des logements).	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	
		CRETON Costantino	Directeur de la Recherche	4	
50	Les autorisations de filmer dans l'établissement.	RAMONDOU Céline	Directrice de la Communication	3	
51	Le règlement de la circulation intérieure à l'ESPCI.	DEHRI Ludovic	Directeur des services techniques	3	